

Revue de l'Agenais

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Académie des sciences, lettres et arts (Agen). Revue de l'Agenais. 1874.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

CLÉMENŒCE ISAURE

ET

L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX.

I

Parmi les villes qui ont le plus contribué au développement artistique et intellectuel de notre pays, Toulouse occupe certainement la première place. Aucune gloire ne manque à la vieille cité Palladienne. Dès le ^{xiii}^e siècle, elle possédait une école de peinture rivale de celle de Florence ; Bertrand de Montaignu créait son université, renommée dans toute l'Europe pour l'étude du droit civil et canonique, et, quelques années plus tard, c'est à Toulouse que les troubadours fondaient le *Collège du Gay sçavoir*, qui fut le berceau de l'Académie des Jeux floraux.

En 1323, sept poètes toulousains appelèrent tous les troubadours du Languedoc à se rendre, disent les chroniques, *dans un charmant verger garni de fleurs, d'herbes odoriférantes et d'arbres fruitiers où les oiseaux venaient chanter*, pour y disputer le prix de la poésie. La récompense du vainqueur était une violette d'or fin. La première réunion eut lieu le 3 mai 1324, et un poète de Castelnaudary, Arnaud Vidal, obtint, le premier, *la joye de la violette*.

Pendant de longues années, le Collège du Gay sçavoir attira à ses concours de nombreux et vaillants champions, et chaque printemps ramenait dans le charmant verger les plus brillants troubadours du Languedoc. Les Capitouls, voulant participer eux-mêmes à l'éclat de ces paisibles solennités, augmentèrent le nombre des prix et deman-

dèrent à juger conjointement, avec les membres du Collège, les œuvres des concurrents. Toulouse était fière d'une institution qui grandissait sa renommée et que lui enviaient déjà les nations étrangères ; car, en 1388, le roi d'Aragon avait demandé au Languedoc de lui envoyer des poètes pour rendre à l'Espagne les traditions poétiques que nous lui avons empruntées et qu'elle n'avait pas su conserver ; et, plus tard, c'est sur le modèle de la célèbre Académie que fut créée et organisée l'Académie des Jeux floraux de Catalogne.

Mais la fin du xv^e siècle fut fatale à l'Occitanie : les fléaux qui la désolèrent, la guerre civile, la peste, les inondations réduisirent au silence les poètes et les troubadours, et compromirent un instant les destinées du Collège du Gay sçavoir.

C'est alors qu'apparut la noble Toulousaine dont le nom harmonieux et doux est arrivé jusqu'à nous, à travers cinq siècles, entouré d'une mystérieuse auréole de jeunesse, de virginité et de poésie. Clémence Isaure entreprit de remettre en honneur ces fêtes de l'esprit et de relever de ses ruines l'autel de la Muse Occitanienne. Elle rallia les débris du Collège du Gay sçavoir, convoqua de nouveau les troubadours et fixa au 3 mai de chaque année la séance solennelle qu'elle appela *la fête des fleurs*. Elle ajouta deux fleurs nouvelles à la violette qui était restée jusqu'alors l'unique récompense du vainqueur, et elle décida que les séances du nouveau Collège se tiendraient à l'avenir dans une des salles du Capitole, qu'elle avait fait reconstruire à ses frais. Afin d'assurer la perpétuité de son œuvre, elle légua à la cité toulousaine des sommes importantes à la condition que l'anniversaire de la fête des fleurs serait exactement et fidèlement célébré chaque année. De cette époque date en réalité l'institution des Jeux floraux, qui sont aujourd'hui la plus vieille Société savante de France, et qui ont traversé les révolutions et les siècles sans rien perdre de leur primitif éclat.

Les poètes avaient répondu en foule à l'appel de Clémence Isaure, et les noms les plus célèbres dans la poésie languedocienne étaient venus s'inscrire sur son livre d'or. Bertrand de Roaix avait, le premier, obtenu l'églantine ; plus tard, Baïf et Ronsard lui-même, le superbe et hardi rénovateur de la langue française, n'avaient pas dédaigné de solliciter les suffrages des maîtres de la gaie science.

La renommée du glorieux Collège allait toujours croissante. Louis XIV, à l'œil duquel n'échappait aucune des gloires qui pou-

vaient augmenter la splendeur de son règne, l'érigea en Académie par lettres patentes datées de Fontainebleau (1694), et créa en même temps une quatrième fleur, l'amarante d'or, prix de l'ode. Quelques années plus tard, apparut le lys d'argent, et enfin trois autres fleurs, la primevère, l'œillet, et, tout récemment, l'immortelle d'or, vinrent compléter la gerbe que Clémence Isaure offre chaque printemps aux fervents de la poésie.

Nous avons dit que depuis sa création jusqu'à nos jours la gloire et le renom de la vieille Académie avaient sans cesse suivi une marche ascendante, et que les maîtres de la littérature avaient tenu à honneur de mériter ses suffrages ; aux noms que nous avons déjà cités, nous ajouterons, au hasard de la mémoire, ceux de Meynard, Chamfort, Marmontel, Chateaubriand, Millevoye, Guiraud, Chénédollé, Lefranc de Pompignan, Soumet et Baour-Lormian. Reboul et Jasmin ont figuré parmi les Maîtres ès-Jeux floraux, dont Victor Hugo ouvre aujourd'hui la liste glorieuse. Fabre d'Églantine se fit un titre de noblesse de la fleur qu'il conquit au tournoi de l'Éloquence, et que plus tard emporta deux fois Granier de Cassagnac. Plus près de nous encore, en 1855, nous voyons le lys d'argent attribué à un sonnet en l'honneur de la Vierge, signé d'un nom que les événements devaient, après quelques années, rendre si tristement célèbre : Henri Rochefort.

Les membres de l'Académie des Jeux floraux se divisent en deux catégories : les *Mainteneurs*, — qui ont conservé le nom que s'étaient donné, au début de l'institution, les poètes formant le Collège du Gay savoir, — et les *Maîtres*. Les Mainteneurs sont au nombre de quarante et nommés à l'élection. Les Maîtres sortent du concours ; leur nombre est illimité, mais toujours très restreint, — dix à quinze environ. Pour obtenir le titre de Maître ès-Jeux floraux, il faut avoir remporté au moins trois prix, dont l'amarante d'or, la plus haute récompense dont l'Académie dispose en faveur des poètes, et qui sort rarement de la corbeille, puisqu'elle n'a été accordée qu'une seule fois depuis dix années. — Tous les ans, les Mainteneurs et les Maîtres se réunissent pour juger les travaux des concurrents et désigner les œuvres dignes de récompense. Sept à huit cents ouvrages sont annuellement présentés au jugement de l'Académie ; examinée d'abord dans les bureaux particuliers, chacune des compositions est classée à son ordre de mérite, et celles qui ont paru dignes d'attention sont soumises à un bureau général qui décide en dernier ressort

et attribue les prix. Ce travail, qui dure plus d'un mois, est effectué avec un soin et une impartialité rares. Le nom des lauréats est tenu rigoureusement secret jusqu'au jour où la liste des pièces couronnées est définitivement arrêtée. Afin d'offrir toutes les garanties d'impartialité, le règlement de l'Académie exige qu'aucune composition ne lui soit directement adressée. Les concurrents doivent faire parvenir leurs ouvrages à un correspondant habitant Toulouse, qui les dépose au secrétariat sans faire connaître le nom de l'auteur, et c'est seulement lorsque les prix ont été attribués, que l'Académie demande aux correspondants le nom des auteurs des œuvres couronnées. Ce règlement dispose également que tout concurrent qui se ferait connaître avant le jugement définitif ou qui solliciterait ou ferait solliciter pour lui la bienveillance de ses juges, serait exclu du concours.

L'Académie possède aujourd'hui huit fleurs : l'amarante d'or, prix de l'ode ; la violette, destinée à un poème, une épître ou un discours en vers ; le souci, prix de l'épigramme, de l'épique, de l'idylle et de la ballade ; la primevère, prix de la fable et de l'apologue ; le lys, réservé à un sonnet ou à une hymne en faveur de la Vierge, et l'œillet, prix d'encouragement applicable à tous les genres. — L'églantine est affectée au discours en prose, et l'immortelle d'or, créée en 1874 par le Conseil général de la Haute-Garonne, récompense l'auteur d'une étude sur un sujet historique local. — Ces huit fleurs, dont la valeur intrinsèque varie de 60 à 500 francs, peuvent être accordées chaque année, mais il est sans exemple que le même printemps les ait vues toutes sorties de la corbeille. L'Académie peut en outre disposer, sous le nom de *prix réservé*, des fleurs qui, n'ayant pas été méritées dans un des concours précédents, ont été mises en réserve pour un concours ultérieur où elles viennent augmenter le nombre de celles que l'Académie distribue annuellement.

La distribution des récompenses — *la fête des fleurs* — a lieu le 3 mai. C'est, nous l'avons dit, l'anniversaire du jour où les sept troubadours languedociens décernèrent, pour la première fois, en 1324, *la joye de la violette*. Ce jour-là Toulouse est en liesse. Dès l'aube, des fleurs d'or et d'argent sont exposées sur le maître-autel de l'église Notre-Dame de la Daurade, où fut ensevelie Clémence Isaure. Après qu'elles ont reçu la bénédiction du prêtre, des commissaires de l'Académie viennent les recevoir avec pompe et les transportent au Capitole, où les attendent, dans la salle des Illustres, le corps des Jeux floraux et la foule toujours empressée à ces fêtes de

la-poésie et de l'intelligence. Pendant leur absence, l'éloge traditionnel de la restauratrice de l'Académie est prononcé par un des membres, et le secrétaire perpétuel lit son rapport sur le concours. Les noms des vainqueurs sont proclamés et les œuvres couronnées sont lues aux applaudissements de la foule. — Enfin, un banquet offert aux lauréats par le corps des Jeux floraux termine ordinairement cette belle journée.

II

Dans l'esprit de ses fondateurs, le Collège du Gay savoir avait été créé pour récompenser et encourager les troubadours qui faisaient résonner sur leur luth les notes harmonieuses du doux idiôme occitanien, et sans doute, lorsque Clémence Isaure entreprit de relever l'institution qui allait périr, elle ne songeait pas qu'un jour les poètes d'outre-Loire viendraient se disputer ses couronnes et lui apporter, chaque année, dans une langue qui n'était pas la sienne, le tribut de leur reconnaissance et de leur admiration. — Mais après avoir porté si haut la renommée de leur patrie, les poètes romans semblèrent, au commencement du xvi^e siècle, renoncer d'un commun accord à la poésie, et désertèrent les fêtes du Gay savoir. Rien ne faisait prévoir ce temps d'arrêt qui porta un coup mortel à la Muse méridionale au moment où les splendeurs de la renaissance rayonnaient avec le plus d'éclat dans la capitale du Languedoc. Les troubadours, chanteurs et guerriers, prêts à servir toutes les causes droites et justes, célébrant la gloire, l'amour, Dieu et la patrie, ignoraient l'antiquité et chantaient ce que leur dictait le beau ciel du Midi, en une langue parfois un peu rude, mais toujours naïve, franche et sincère. Leur poésie, profondément chrétienne et patriotique, s'effraya à la vue de l'empiètement de l'esprit mythologique que préconisait la Renaissance, et du trouble que jetaient dans ses croyances les progrès de la Réforme, les discussions théologiques et les envahissements de l'antiquité païenne sous lesquels les poètes de la langue d'oïl essayaient d'étouffer l'originalité de notre langue. Entraînés par le courant, les poètes toulousains délaissèrent leur langue maternelle et employèrent tout leur talent à rivaliser avec leurs confrères de France en s'enrôlant sous le drapeau du chef de la Pléiade. L'intro-

duction du français comme langue officielle, en 1513, fut sans doute aussi une des causes principales de l'abandon momentané de l'idiôme méridional. Cette période de silence et de recueillement se prolongea jusqu'au commencement du xvii^e siècle.

Alors une réaction se produisit : Molinier avait déjà établi les règles de la poésie romane. Goudoulin entreprit de fixer la langue vulgaire, de former un nouvel idiôme, et pendant que Rousard essayait de refaire une langue française avec les débris du grec et du latin, le poète du *Ramelet moundi* voulut reconstituer la langue romane avec les fragments de tous les idiômes méridionaux, tentative analogue à celle que devaient renouveler de nos jours, pour les idiômes provençaux, Mistral et l'école des *Félibres*. — Goudoulin coordonna les règles de la nouvelle langue. Profondément versé dans la connaissance de l'antiquité, il mêla le goût ancien au génie roman et révéla à son époque les trésors jusqu'alors inconnus de la langue des troubadours ; il donna les modèles de la véritable forme lyrique, et, si quelquefois l'éclat et la fougue de l'idiôme méridional l'ont entraîné au-delà des limites et l'ont fait, pour ainsi dire, déborder, il n'en reste pas moins le véritable créateur de la langue occitanienne.

Mais cet effort du poète national de Toulouse ne pouvait que galvaniser un instant cette belle langue romane où puisa Montaigne et que nous enviait le Tasse. Après lui, elle se corrompit de jour en jour jusqu'au moment où Jasmin tenta une seconde fois de la relever de ses ruines et lui rendit, avec ses expressions originales et savantes, la mélodieuse harmonie qu'il a si bien caractérisée lui-même lorsqu'il lui donna l'épithète de *musicayre*.

Devons-nous regretter que la langue romane ait aujourd'hui à peu près disparu ? Si elle a succombé dans la lutte, n'oublions pas qu'elle a failli devenir la langue officielle de la France. Lorsqu'un grand pays s'organise et s'unifie, il doit réunir sous le niveau d'un langage commun toutes les nationalités dont le faisceau constitue la patrie commune. Lorsque le Languedoc eut abdiqué sa nationalité, il accepta la langue des vainqueurs ; mais si l'idiôme disparut, le langage conserva cependant les qualités méridionales, et le fond protesta toujours contre la centralisation française ; le Languedocien apporta à la clarté, à la précision et à l'exactitude de la langue d'outre-Loire l'élégance et l'harmonie qui le caractérisaient et qu'il avait empruntées à l'Italie et à l'Espagne.

III

Au milieu de ces transformations et de ces crises, les Jeux floraux continuaient à tenir régulièrement leurs assises annuelles auxquelles se pressaient les poètes de toute la France, et l'influence du savant Collège s'étendit bien au-delà du Midi littéraire. Par une tradition qui datait de son origine, les principaux membres du Parlement ont toujours tenu à honneur d'en faire partie, et aujourd'hui encore plus du tiers des membres de l'Académie appartiennent au Sénat, à la Chambre des députés et à la Cour d'appel. Les fondateurs du Collège du Gay sçavoir avaient voulu que les prix fussent adjugés *par ceux-là mêmes qui avaient l'habitude de juger par eux-mêmes ou par leurs ancêtres*. Cette indication avait été si fidèlement suivie, qu'au moment où Louis XIV érigea l'Académie des Jeux floraux, tous les Mainteneurs, un seul excepté, faisaient partie du Parlement. L'édit royal prescrit expressément l'élection comme le seul mode de recrutement qui devait être désormais adopté pour la nomination des Mainteneurs, tout en réservant cependant les fonctions de chancelier au premier président ou à un président à mortier.

Plus heureux que l'Académie française qui porta ombrage au Parlement de Paris, parce qu'elle semblait vouloir entrer trop intimement dans les plans d'absorption de Richelieu, l'Académie des Jeux floraux trouva toujours dans le Parlement de Toulouse l'appui le plus sincère et, dans ses membres, une collaboration utile et souvent brillante. Une étroite solidarité unit toujours ces deux corps, et nous retrouvons l'Académie défendant hautement la magistrature et s'associant à sa bonne comme à sa mauvaise fortune, pendant les troubles qui signalèrent pour les Parlements la période de 1763 à 1773.

Cependant, bien que toujours profondément dévouée et fidèle au culte des traditions anciennes, l'Académie des Jeux floraux s'associait volontiers au progrès du mouvement intellectuel, et elle n'hésitait pas à accorder à Ronsard une Minerve d'argent, donnant ainsi, par une singulière aberration, la statue de la Sagesse au poète qui s'éloignait peut-être le plus du bon sens littéraire. Mais si elle accueil-

lait volontiers les essais et même les théories nouvelles, elle ferma toujours rigoureusement ses portes aux tentatives anti-religieuses et aux compositions blessantes pour les mœurs. Les opinions de ses membres restaient libres et se modifiaient suivant les époques, mais les croyances restaient fixes et immuables ; avant tout, elle n'a tenu à accueillir et à encourager que les tendances honnêtes, élevées, patriotiques et religieuses. Si elle aime à couronner des poètes, elle cherche surtout à susciter des hommes. Toujours on l'a vue, fidèle aux mêmes principes, ramener au culte du beau ceux qui voulaient s'en écarter et rappeler à ceux qui s'égarèrent dans le champ de l'intelligence que, si le génie a le droit de s'ouvrir des routes nouvelles, il ne doit jamais abandonner les règles du bon sens et du goût. Au milieu des époques les plus troublées, elle a toujours groupé autour d'elle les esprits délicats et les âmes généreuses qui demandaient à Dieu et à la patrie leurs inspirations.

IV

Maintenant on nous demandera sans doute quelques détails sur la vie et la personnalité de la restauratrice de nos fêtes littéraires, et on voudra revoir cette douce et noble figure dont les siècles n'ont pu altérer la sérénité. On a pris l'habitude d'entrer dans la vie des personnages qui ont laissé un sillon dans l'histoire ; on ne se contente plus d'admirer le génie et le talent, on veut voir l'acteur après avoir applaudi le rôle, et on exige des biographies. — Mais la Muse toulousaine échappé au biographe ; elle a passé comme voilée dans un nuage et sans laisser d'autres traces que celles de ses bienfaits. Son existence même a été contestée et Catel, l'illustre historien toulousain, n'a pu découvrir ni le lieu ni la date de sa naissance, et n'a trouvé, malgré ses minutieuses recherches dans les archives, aucun document qui puisse donner à cet égard une certitude. — Pourtant qui oserait affirmer qu'elle n'a pas vécu et que son nom n'est qu'une fiction personnifiant la poésie méridionale ? Les libéralités par lesquelles elle a voulu perpétuer, au moyen des legs qu'elle fit à la cité, la solennité de nos fêtes, témoignent assez de son existence. Si le temps, — et les révolutions qui complètent et accélèrent trop sou-

vent l'œuvre des années, — ont effacé les traces de cette noble patronne, n'en prenons pas acte pour nier son existence. — Clémence a passé et disparu comme une lumineuse et céleste apparition, dédaignant de laisser une empreinte palpable sur le chemin qu'elle a foulé, — et surtout gardons-nous de chercher, comme on le fait trop souvent, à retrouver la vierge toulousaine dans les vers ridicules et si connus du poète le plus précieux de son époque, de l'auteur d'*Estelle*. Clémence Isaure n'avait que faire de l'amour du beau Lautrac ; un amour plus pur suffisait pour remplir sa vie et son cœur, l'amour de la poésie et de l'œuvre de régénération à laquelle elle s'était consacrée.

Ne regrettons pas du reste le mystère qui enveloppe sa vie et la grandit encore. L'éloignement et le mystère conviennent aux grands noms et aux grandes figures, et nous respectons mieux ce que nous connaissons moins. Aucune lumière ne vient éclairer Clémence Isaure, aucun document ne nous renseigne sur son origine et sur sa vie ; mais que nous importe ? et notre imagination ne peut-elle pas facilement la faire revivre ? Certainement elle était de noble race, elle était belle, elle était savante, elle était poète. Que nous faut-il davantage pour que nous l'aimions et nous la vénérions, lorsqu'elle vient à nous le front plein de rayons et les mains pleines de fleurs qu'elle tend à tous ceux qui aiment encore la poésie !

Certes, moins que toute autre, l'époque actuelle semble favorable aux travaux purement littéraires. Elle est plutôt pratique que spéculative, et elle délaisse volontiers le Parnasse pour la Tribune aux harangues. On ne croit plus guère à la poésie, et il est de bon goût d'en parler avec une certaine raillerie sceptique. Pourtant la poésie est dans l'essence même de l'âme humaine ; c'est à elle que tout aboutit ; c'est le haut sommet où viennent se confondre toutes les productions de l'esprit de l'homme ; elle est au début de toute civilisation ; elle maintient d'âge en âge la tradition, cette forme primitive de l'histoire ; elle chante et elle défend toutes les causes respectables et grandes. N'est-ce pas assez pour qu'on l'aime et qu'on la regrette du moins, si l'on ne veut plus l'honorer et l'encourager. — L'Académie des Jeux floraux est le refuge des derniers tenants de la Muse et, bien qu'elle se montre avare de ses récompenses et ne les accorde qu'à de rares élus, ses luttes attirent, chaque année, d'innombrables concurrents. Elle a traversé cinq siècles sans rien perdre du prestige de son éternelle jeunesse et, sans doute, l'heure est en-

core bien éloignée où elle verra décroître son éclat et sa splendeur ; — et, en vérité, être vieux, c'est bien quelque chose à une époque où l'on sent tant d'institutions antiques et vénérables chanceler sous l'effort des idées modernes.

CYRILLE FISTON,

Maître ès-Jeux floraux.

